



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 92898

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la définition d'un socle commun indispensable. Suite au grand débat organisé sur l'avenir de l'école, la commission présidée par Claude Thélot a mis en avant la nécessité d'identifier, au sein des enseignements communs à tous, un socle de connaissances, de compétences et de règles comprenant ce qui est indispensable en matière d'acquis à chaque étape de la scolarité obligatoire. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser si cette proposition a été retenue par le Gouvernement et si un travail préalable a d'ores et déjà pu commencer en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92898

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 2006, page 4348